

Industrie du recyclage des papiers et cartons

Les atouts durables du recyclage doivent surmonter les aléas de la conjoncture

Avec un taux d'utilisation de 61,2 % sur les neuf premiers mois de 2008, le recyclage confirme sa dimension stratégique pour l'industrie papetière et témoigne de la tendance de fond du développement de la réutilisation de la matière. Le léger fléchissement des performances françaises et les premiers effets de la crise économique mondiale ne remettent pas en cause le modèle économique du recyclage qui constitue une chance pour nos pays industriels, en ce qu'il transforme des produits usagés à éliminer en ressources.

Les difficultés en cours qui ont entraîné un effondrement des prix des produits récupérés, toutefois comparable en valeur absolue à des pics de hausse brutale constatés à plusieurs reprises au cours de ces dernières années, prouvent que les efforts entrepris depuis 20 ans pour conforter la pérennité du recyclage, élément central du développement durable, doivent être poursuivis et encouragés

Point économique 9 mois 2008 : pause avant la tempête

■ Au cours des 9 premiers mois de 2008, la récupération et le recyclage marquent une pause.

Avec un taux d'utilisation de 61,2 %, la fibre recyclée a maintenu sa position stratégique dans la production des papiers et cartons neufs. Dans un contexte de ralentissement pour l'industrie papetière, la consommation de papiers et cartons récupérés en France (4 434 KT) a marqué un léger repli (-1,4 %) affectant la plupart des secteurs : -5 % pour les sortes à désencrer, -15 % pour les sortes supérieures et -1,4 % pour les sortes ordinaires (emballages usagés récupérés pour l'essentiel).

La récupération a connu une progression limitée (+ 1,4 %) dans un contexte de production et de consommation de papiers et cartons en recul. Le taux de récupération a donc enregistré une nouvelle progression due à l'effet gisement persistant lié aux importations de biens de consommation en provenance d'Asie.

Au niveau des échanges, la France a confirmé sa position nouvelle de pays exportateur net, du fait du développement insuffisant des capacités de recyclage sur notre territoire lié pour une large part à la faiblesse structurelle historique de notre récupération dans le passé et au handicap qui en résultait. Le solde de la balance commerciale est resté nettement positif, toujours caractérisé par l'excédent des sortes « emballages » alors même que les sortes à désencrer restaient quant à elles déficitaires.

La France conserve sa position traditionnelle de plaque tournante des échanges avec des volumes d'import (751 KT) comme d'export (1 572 KT) élevés, chacun en légère progression. La cartographie des échanges entre partenaires européens n'a pas connu d'évolutions notables. Quant aux exportations vers l'Asie, elles se sont relativement stabilisées (+ 5,5 %). Elles représentent 22 % des exportations, soit 6,7 % des quantités récupérées en France.

Dans cet environnement, les marchés ont évolué, au cours du 1^e semestre, dans un relatif équilibre avec des tensions récurrentes au printemps favorisant des niveaux de prix élevés. Ces derniers ont cependant connu une détente sensible dès avant l'été dans les sortes ordinaires, les sortes à désencrer restant sous pression.

■ Accélération de la dégradation économique

Dès septembre, la crise financière s'est propagée au monde réel lequel montrait déjà des signes d'essoufflement, se traduisant par un ralentissement général de l'activité papetière dans tous les pays du monde. Ce ralentissement a affecté les pays asiatiques, en particulier la Chine qui, dès 2007, avait anticipé la hausse de sa production, développant ses achats de papiers récupérés dans un contexte pourtant déjà inquiétant de surproduction de papiers neufs. Confrontée à des stocks artificiellement élevés et à la baisse des marges des entreprises, la Chine, après avoir freiné ses importations, les a brutalement stoppé en entraînant ainsi des déséquilibres forts sur les marchés et l'accélération de la baisse des prix.

Cette situation nouvelle a généré des inquiétudes chez les collectivités locales, soucieuses de la reprise de leurs produits papiers et cartons collectés et triés.

...

Le recyclage demeure la solution durable

Cet environnement économique négatif, sans réelle visibilité, ne remet toutefois pas en question le modèle économique du recyclage, ni la nécessité de poursuivre les efforts de mobilisation des gisements. La “panique” ne se justifie pas car la reprise et le recyclage physique ne sont pas réellement menacés, sauf catastrophe économique générale.

■ **En effet, les systèmes de gestion des déchets d’emballages du circuit ménager ont été conçus avec la volonté de développer le recyclage et ont donc été mis en place dans des conditions assurant leur sécurité et leur solidité.** Ces systèmes réfléchis - qui ont déjà fait leur preuve dans des périodes de perturbations - reposent sur l’interdépendance entre les différents maillons de la chaîne apportant notamment des garanties aux collectivités locales quant aux débouchés des produits qu’elles collectent et trient. Ainsi, la filière de récupération-recyclage des produits papiers-cartons d’emballages est basée sur le dispositif Eco-Emballages qui garantit la reprise aux collectivités qui l’ont choisi et auquel l’industrie papetière a apporté des garanties pour l’écoulement et le recyclage des produits collectés et triés.

En ce qui concerne les imprimés graphiques dont la mobilisation des gisements ménagers reste encore insuffisante avec un déficit récurrent de la balance commerciale, REVIPAP et les papetiers recycleurs, membres de REVIGRAPH créée à cet effet, se mobilisent pour assurer le respect de leurs engagements.

■ **Enfin, et en toute hypothèse, les aléas conjoncturels ne peuvent impacter durablement le modèle économique et environnemental du développement du recyclage, élément-clé d’une économie circulaire.**

La réutilisation de la matière constitutive des produits usagés – considérés comme des déchets – permet de fabriquer une nouvelle matière industrielle et des produits neufs. Par conséquent, quand la baisse de la production du fait du recul de la consommation de produits entraîne celle de l’utilisation des matières secondaires, les quantités récupérées diminuent d’autant ... On ne décide pas de “produire” davantage de produits usagés, on récupère avec plus ou moins d’efficacité ce qui est consommé !

Le fonctionnement en boucle relativement fermée de l’industrie papetière génère donc un équilibre qui ne permet pas d’imaginer durablement une situation de pénurie ou d’excédent. Avec ce mécanisme d’autorégulation, le recyclage est une solution durable.

Renforcer la démarche partenariale

La construction d’une société du recyclage est une tendance forte au niveau mondial et constitue un choix politique clairement affiché par l’Union Européenne et dans les conclusions du Grenelle de l’Environnement. L’industrie papetière française et européenne a pris l’engagement, via la *European Declaration on Paper Recycling*, de porter le taux de recyclage à 66 % en 2010. C’est par une étroite collaboration entre toutes les parties prenantes de la société du recyclage et tous les maillons de la chaîne que sera assuré le développement harmonieux du recyclage. Seule une démarche partenariale permettra de bien organiser, pour le sécuriser, un système cohérent au niveau européen qui, rappelons-le, constitue le cœur de nos marchés avec plus 80 % des échanges :

- . poursuite de la mise en place des conditions d’une montée en puissance de la mobilisation des gisements,
- . développement de capacités de recyclage de proximité apportant toutes les garanties d’une bonne gestion de produits par nature “périssables”,
- . mise en place des dispositifs assurant des garanties d’écoulement des produits récupérés et recyclés,
- . traçabilité et transparence des flux.

La chaîne du recyclage des papiers et cartons n’a pas pour seule finalité de fabriquer des matières industrielles qui peuvent subir les aléas conjoncturels des marchés mais d’assurer également le traitement en continu de produits usagés qui sont périssables, et de réutiliser au mieux leur contenu en ressources naturelles. Cette chaîne, qui repose sur des marchés par nature fragiles (produits fatals qui ne sont pas fabriqués à la demande) doit pouvoir bénéficier d’un cadre équilibré utilisant les échanges avec l’extérieur dans un rôle de simple régulation des excédents garantissant ainsi un effort harmonieux et limitant les risques de perturbation du système.

Salon des Maires et des Collectivités Locales

25, 26, 27 novembre 2008

Porte de Versailles - Paris

HALL 3/2 - STAND K60